

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2020

---

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL282

présenté par  
M. Pauget  
-----

### ARTICLE 11

À l'alinéa 4, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ou »

les mots :

« et cumulativement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Relatif aux dirigeants de société privées, cet amendement précise que l'étranger fait l'objet d'un criblage de sécurité cumulatif qui le passe à la fois au B2 du casier judiciaire mais également au fichier judiciaire équivalent de son pays